

Compte rendu du conseil d'école exceptionnel du 12 décembre 2017

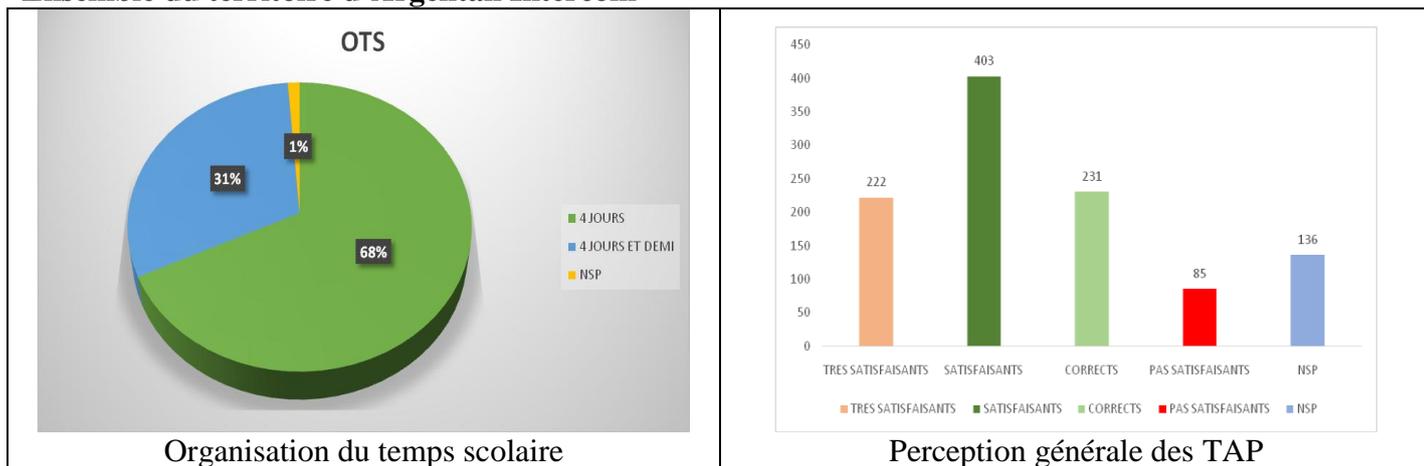
Présents : Mme ANDRE, Mme DIEZ, Mme MARGUERIE, M. DUDOUIT, parents d'élèves –M. GREARD, élu référent d'Argentan Intercom, Mme DOZIAS, Mme HEBERT, Mme MOUCHEL, M. PICQUENOT, M. SAILLARD, M. THIEUW, enseignants.

Excusés : Mme ORY, parent d'élève, Mme ROULLAND, coordinatrice d'Argentan Intercom, M. REY, D.D.E.N. – Mme GERMAIN, enseignante, Mme BRILLAUD, I.E.N.

L'ordre du jour ne comprend qu'un seul point : l'organisation du temps scolaire.

Les membres du conseil d'école consultent les résultats de l'enquête réalisée par Argentan Intercom et de celle du GASPEO (Groupe d'Appui et de Suivi des Politiques Educatives de l'Orne).

Ensemble du territoire d'Argentan Intercom



Les résultats de l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves de Sarceaux sont sensiblement identiques (voir en annexe).

La synthèse fournie par le GASPEO (Groupe d'Appui et de Suivi des Politiques Educatives de l'Orne), suite à une enquête réalisée auprès de la communauté éducative, souligne des points d'appui et de vigilance en fonction des organisations scolaires qui pourraient être retenues :

Maintien de la semaine à 4,5 jours	Semaine à 4 jours
<ul style="list-style-type: none"> • L'appui sur des partenariats existants, • La poursuite des activités dans le cadre des TAP, • Le maintien d'une organisation connue de l'ensemble de la communauté éducative, • La maîtrise des déplacements, • L'assurance de la perception du fonds de soutien pour l'exercice budgétaire prochain. 	<ul style="list-style-type: none"> • Repenser les partenariats sur la nouvelle organisation scolaire, • Intégrer les répercussions possibles sur la journée scolaire (journées plus longues, APC en fin de journée au terme des 6h de classe) et du mercredi matin ; en informer la communauté éducative, • Repenser les déplacements • Absence de fonds de soutien
<p>Dans tous les cas, le GASPEO souhaite attirer l'attention sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la nécessité de former ou de poursuivre la formation des coordonnateurs et des animateurs – des aides sont possibles auprès de la DDCSPP, du CNFPT ; • la réflexion nécessaire quant à la journée scolaire des élèves de maternelle (prendre en considération la spécificité des élèves scolarisés en pré-élémentaire : rythmes biologiques, capacité d'attention ...) • l'organisation et l'aménagement de la pause méridienne dont la durée ne pourra être inférieure à 1h30 (temps incompressible) • l'intérêt de l'enfant et de l'élève dans le cadre des apprentissages développés sur le temps scolaire qui doit primer sur le choix de l'organisation scolaire envisagée. 	

Le conseil d'école propose l'organisation suivante pour la rentrée 2018.

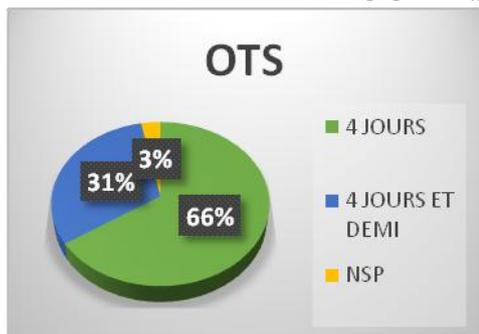
lundi	mardi	jeudi	vendredi
8h45-12h00 Temps d'enseignement	8h45-12h00 Temps d'enseignement	8h45-12h00 Temps d'enseignement	8h45-12h00 Temps d'enseignement
12h00-13h45 Pause méridienne	12h00-13h45 Pause méridienne	12h00-13h45 Pause méridienne	12h00-13h45 Pause méridienne
13h45-16h30 Temps d'enseignement	13h45-16h30 Temps d'enseignement	13h45-16h30 Temps d'enseignement	13h45-16h30 Temps d'enseignement
	16h30-17h30 Activités Pédagogiques Complémentaires		

Le début de classe à 8h45 permettrait de maintenir une pause méridienne suffisamment longue pour que deux services de restauration puissent être proposés.

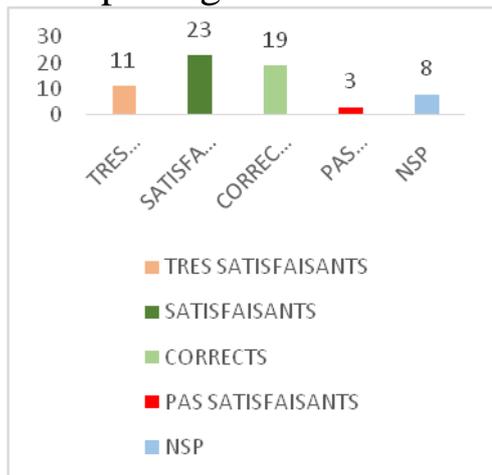
Cette proposition a été transmise à Argentan Intercom qui la signera et l'adressera à la DSDEN pour prise de décision.

SECTEUR ARGENTAN PERIPHERIE

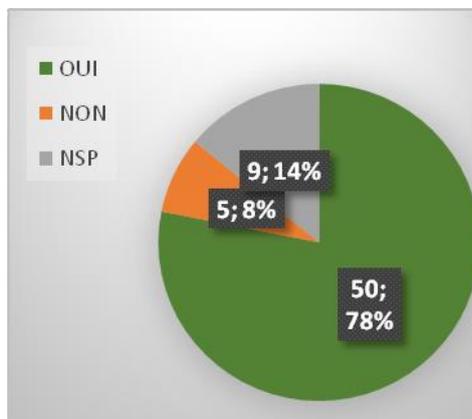
ECOLE SARCEAUX/ nombre de réponses : 64



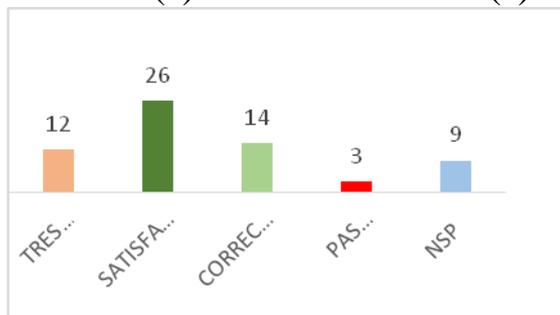
Perception générale :



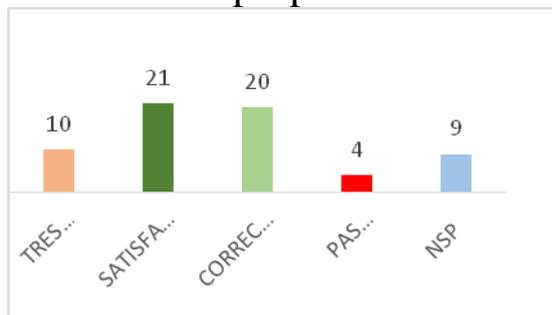
Echanges avec le(s) enfant(s)



Ressenti(s) de ou des enfant(s)



Les activités proposées aux enfants



La sécurité autour des activités

